Arnaud Desplechin

L’immigration dans l’œil du cinéaste

jeudi 4 septembre 2014, par Alain Nahmias

Fraîchement sorti de l’Idhec, Arnaud Desplechin rencontre le succès critique en 1991 avec le moyen-métrage *La Vie des morts*, conforté un an plus tard par le long-métrage *La Sentinelle*. Devenu depuis la coqueluche du film d’auteur français, il n’en reste pas moins un citoyen et un artiste engagé. En février 1997, il prend fait et cause pour les sans-papiers avec le Manifeste des 66 cinéastes*, un collectif d’artistes qui s’insurge contre la loi Debré qui criminalise les personnes hébergeant les étrangers en situation irrégulière. Quelques années plus tard, il dresse un bilan de ses engagements et fait le point sur ce qui, plus que jamais, le révolte…

DR

Vous avez été co-initiateur avec Pascale Ferran du Manifeste des 66 cinéastes. Comment vous êtes-vous engagé pour cette cause ?

Arnaud Desplechin : En 1972, à Roubaix, mes parents ont hébergé un jeune homme qui se cachait pour échapper à une expulsion. Il avait volé des mobylettes et la double peine l’obligeait à partir en Algérie alors que tous les membres de sa famille habita[…]

Pour lire la suite de cet article,

ABONNEZ-VOUS

(abonnement annuel ou mensuel)

Déjà abonné ?

CONNECTEZ-VOUS !

P.-S.